



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## accès des locaux

Question écrite n° 68112

### Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'accessibilité des salles de cinéma aux personnes handicapées. En effet, selon une enquête IFOP réalisée dans 22 grandes villes, seules 34 % des salles de cinéma sont prévues pour accueillir des personnes handicapées moteur. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures pourraient être prises pour améliorer ces chiffres.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur l'accessibilité des salles de cinéma aux personnes handicapées. Toutes les salles, créées ou rénovées, doivent en tant qu'établissements recevant du public, être accessibles aux personnes handicapées en vertu de l'article 111-7 de la loi du 7 juillet 1991 et ne peuvent obtenir de permis de construire si les normes imposées pour l'accessibilité des personnes handicapées ne sont pas respectées. Les procédures d'aides sélectives et automatiques de soutien financier aux salles de cinéma, mises en oeuvre par le Centre national de la cinématographie et dotées en 2001 d'un budget de 70 millions de francs, prennent en compte les investissements relatifs aux normes d'accessibilité aux handicapés et encouragent tout projet de rénovation de salles de cinéma intégrant un meilleur accueil des personnes à mobilité réduite aux spectacles cinématographiques, ce qui est désormais un souci auquel tous les exploitants de salles tentent d'apporter une réponse satisfaisante. Par ailleurs, la Commission culture et handicap, créée en février 2001, a mis en place des pistes de réflexion non seulement pour la généralisation de l'accessibilité des handicapés moteurs aux lieux culturels, mais aussi pour la prise en compte des autres handicaps dans l'offre de services culturels.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68112

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 octobre 2001, page 6123

**Réponse publiée le :** 25 mars 2002, page 1663